

Echelle :

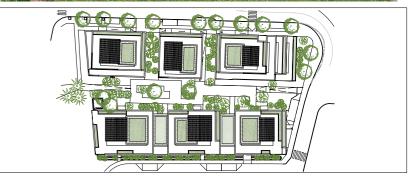
Les cotes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations de + ou - 5% dans les tolérances du contrat, elles pourront présenter à la livraison des différences sans que cela puisse donner lieu à réclamation. Les faux- plafonds, soffites, connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou règlementaires, ils sont susceptibles d'être modifiés et/ou créés. La représentation des éléments de cuisine, salle de bains et de mobilier n'ont qu'une valeur illustrative et ne correspondent à aucun engagement. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces











PLAN DE PRECOMMERCIALISATION

PLAN DE MASSE



Plan établi le : 24/11/2023

INDICE:

